

Dossier de candidature Mesnil-Saint-Père

***Label
Villes et villages fleuris
2025***



Édito



Depuis de nombreuses années, vous avez fait l'honneur à notre commune de lui attribuer des récompenses qui nous permettent aujourd'hui de figurer fièrement parmi les villages labellisés « 3 fleurs ».

À Mesnil Saint Père, l'équipe municipale peut compter sur l'engagement sans faille de Christophe Cabot et d'Albert Turpin, les deux agents techniques de la commune. À eux seuls, ils accomplissent un travail remarquable, donnant vie à la volonté du conseil municipal de préserver et d'embellir notre cadre de vie, dans le respect de l'environnement.

Mais ce label ne saurait être porté uniquement par les élus et les agents communaux. Il repose aussi sur une dynamique collective. À ce titre, la participation des élèves de l'école

élémentaire, accompagnés de leur enseignant, est exemplaire. Ensemble, ils ont planté une haie et contribué à la création d'une mare, embarquant dans leur élan parents et habitants.

Nous espérons les retrouver tout aussi investis dans notre prochain projet : la réhabilitation du verger pédagogique. Car notre démarche dépasse largement le simple fleurissement. Elle incarne une volonté partagée d'agir, petits et grands, pour un village plus beau, plus vert, plus vivant.

Renforcer notre label viendrait reconnaître cet engagement collectif et nous encourager à poursuivre, ensemble, sur cette voie exigeante mais enthousiasmante.

Pascal Henri

Maire de Mesnil-Saint-Père



Sommaire

- Mesnil Saint Père
- Mise en oeuvre du projet municipal
- Animation & promotion de la démarche
- Patrimoine végétal
- Gestion environnementale
- Qualité de l'espace public
- Analyse de l'espace



Mesnil Saint Père

Mesnil Saint Père, situé au coeur de la forêt d'Orient et au bord du lac est aujourd'hui un village de 447 habitants.

Depuis le 1er janvier 2017, la commune est membre de la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole qui rassemble une population de près de 180 000 habitants, et regroupe 81 communes.

Au sein de la région Grand Est, la commune de Mesnil Saint Père se situe dans le département de l'Aube à proximité immédiate de l'agglomération Troyenne, à 25 km du centre de Troyes. Elle appartient à l'arrondissement de Troyes et au canton de Vendevre-sur-Barse.

Mesnil Saint Père est une commune emblématique du Parc naturel Régional de la Forêt d'Orient, dont près d'un tiers du territoire concerne l'emprise du Lac de la Forêt d'Orient. La commune profite de l'attractivité du bassin d'emplois de la région troyenne mais aussi de la notoriété environnementale et touristique du Parc naturel Régional de la Forêt d'Orient.

Mesnil Saint Père bénéficie de services publics nécessaires : école (69 élèves) et des services périscolaires. Nous avons également une agence postale communale, un complexe sportif, une salle polyvalente, une vie associative riche, une saison culturelle et touristique dense.

Mesnil Saint Père possède un port de plaisance et l'une des trois plages que compte le lac d'Orient, qui est le troisième plus grand lac artificiel de France métropolitaine et l'un des quatre grands

lacs de Seine.

La commune est desservie par une « vélovoie » pouvant faire le tour du lac et ainsi découvrir les charmes du lac et de la forêt.

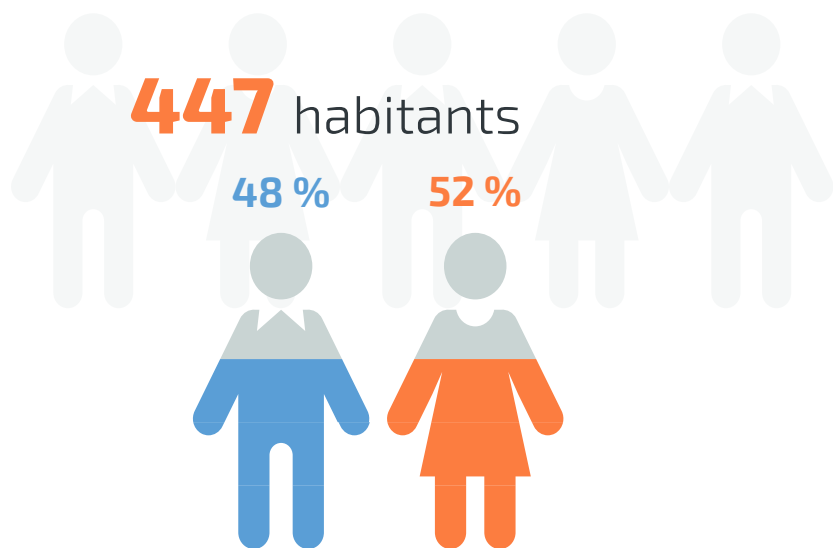
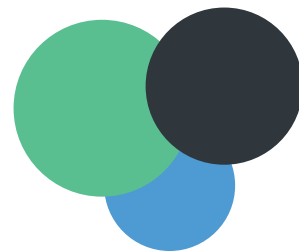
Mesnil Saint Père possède un patrimoine culturel avec ses maisons en pans de bois et son Eglise Saint-André remarquable pour son architecture, ses statues des XVe et XVIe siècles, ses carreaux vernissés et ses boiseries.

Données géographiques

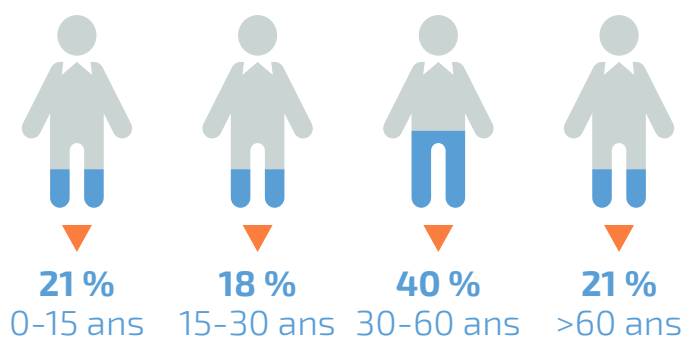
Région :	Grand Est
Département :	Aube
Arrondissement :	Troyes
Intercommunalité :	Troyes Champagne Métropole (81 communes, 170 000 habitants)
Superficie :	1 745 hectares
Densité :	26 hab. km ²
Altitude :	entre 132 et 171 mètres
Climat :	Tempéré océanique humide. Les vents sont généralement issus de l'ouest et du sud-ouest.
Sol :	Argile

En chiffres

Source INSEE - 2021

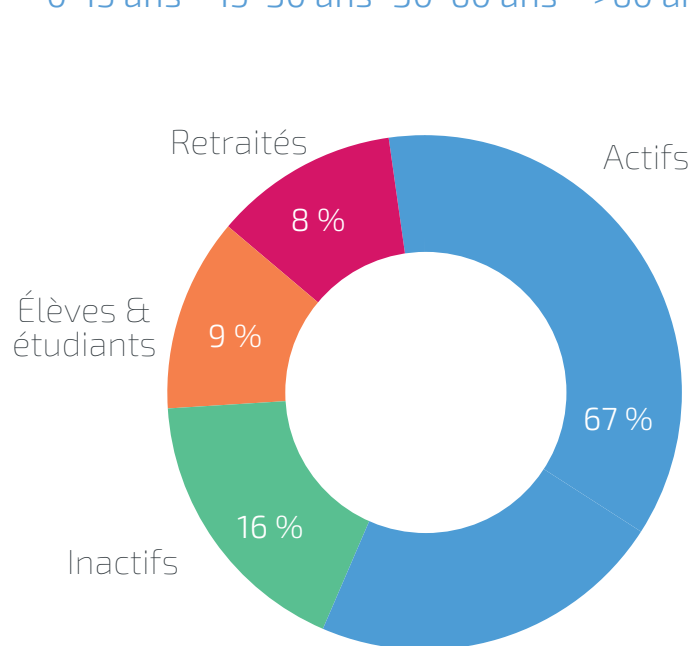


64 %
résidences
principales

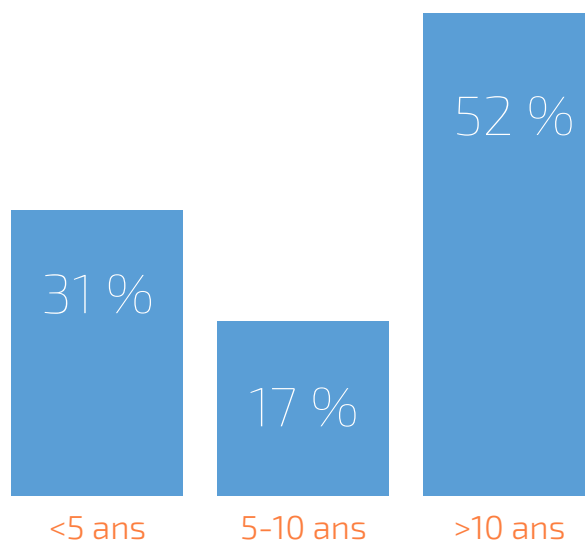


60 % Propriétaires

36 % Locataires **4 %** Autres



Ancienneté
d'emménagement



Mise en oeuvre du projet municipal

Pourquoi être labellisé ?

Obtenir le label « Villes et Villages Fleuris », c'est l'aboutissement d'un engagement fort de la commune de Mesnil Saint Père en faveur de la qualité de vie, de l'environnement et de l'attractivité du territoire. Ce label vient souligner notre volonté de nous inscrire pleinement dans l'esprit du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, en valorisant notre patrimoine paysager tout en respectant la biodiversité locale.

C'est aussi une reconnaissance officielle du travail accompli par nos équipes municipales. Le label atteste que notre village est non seulement fleuri, mais aussi accueillant, soigné et tourné vers un développement durable. Il met en lumière l'implication quotidienne de nos agents, des élus, et de tous ceux – habitants, associations, écoliers – qui participent à l'embellissement et au rayonnement de Mesnil Saint Père.



Quelles sont nos motivations ?

Mesnil Saint Père, seule commune touristique du département, se doit d'offrir à ses visiteurs comme à ses habitants un cadre de vie soigné, harmonieux et accueillant. Le fleurissement de la commune participe pleinement à cette ambition, en valorisant notre architecture typique et notre patrimoine naturel.

Le label « Villes et Villages Fleuris » renforce l'attractivité touristique de notre village et conforte notre position au sein du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Cette dynamique s'inscrit dans une reconnaissance plus large : en 2024, la préfecture a renouvelé pour cinq ans le label de commune touristique attribué à Mesnil Saint Père. Dans cette continuité, la commune a également déposé une demande

pour l'obtention du label Commune Nature début 2025, affirmant ainsi son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité et de la gestion écologique des espaces publics.

Nous sommes fiers d'appartenir au cercle convoité des communes « 3 fleurs ». Cette distinction nous engage, et nous mettons tout en œuvre, année après année, pour maintenir ce niveau d'exigence et, si possible, aller encore plus loin dans notre démarche d'embellissement durable.

Quelle est notre stratégie d'aménagement ?

Depuis l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 2 juillet 2021, la commune de Mesnil Saint Père s'est engagée dans une stratégie d'aménagement durable, en lien étroit avec les recommandations du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO). Le PLU préconise notamment les essences végétales adaptées au territoire. Il encourage la plantation de haies champêtres hautes et basses, l'utilisation de plantes vivaces mellifères, et proscriit certaines espèces invasives. Il prévoit également la mise en réserve d'une future voie verte reliant le centre du village au lac.

Dans cette dynamique, la commune a financé en avril 2025 l'aménagement d'une voie douce rue du Lac, permettant aux piétons de se rendre en toute sécurité jusqu'à la zone du lac. Cette liaison complète les cheminements doux déjà existants.

L'équipe technique municipale – composée de deux agents (1,5 équivalent temps plein) – concentre en 2025 ses efforts sur l'entretien raisonné des plantations. En 2024, un projet de désimperméabilisation a été lancé au cimetière : les allées ont été laissées à l'enherbement, sans recours aux produits phytosanitaires, pour favoriser le retour de la biodiversité.

En 2023, la commune a investi dans un tracteur équipé pour le mulching, permettant des tontes sans ramassage. Cette technique restitue les résidus de tonte au sol, enrichissant naturellement la terre sans apport extérieur.

En parallèle, la commune soutient des projets participatifs impliquant directement les habitants. C'est le cas du chantier Chez Ginette, lancé en 2024 : un tiers-lieu en devenir, co-construit avec les habitants, dans le cadre d'une résidence d'architecture et de paysage. L'objectif est de réhabiliter une ancienne grange de manière éco-responsable et de créer un espace partagé, incluant un jardin accessible à tous.

Mesnil Saint Père mène également un travail de sensibilisation : à l'école, à travers des journées collectives autour du verger communal, mais aussi via le sentier du Lapin Blanc, qui valorise la faune et la flore locales. Un projet de conférence à destination des habitants est également en préparation, sur le thème de la lutte contre les frelons asiatiques et la récupération des essaims d'abeilles. Elle sera animée par Monsieur Daniel Kerlau, président départemental de la gestion sanitaire en apiculture.

Enfin, la commune souhaite améliorer la gestion des déchets générés par les visiteurs. Un projet de mise en place de poubelles bi-flux (tri sélectif) est à l'étude en 2025, afin d'encourager des comportements respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, un vaste projet de réhabilitation des bords d'eau, porté par le Conseil départemental, est en cours. Il se décline en trois phases : le port (réaménagé en 2024), les abords de la Maison des Lacs (2025), puis la plage (2026-2027).

Ce réaménagement global intègre des espaces sportifs (trois zones), cinq aires de jeux, des espaces de pique-nique et une revégétalisation adaptée aux milieux. Il vise à créer une cohérence paysagère et écologique entre le village et les abords du lac, tout en répondant aux attentes d'un tourisme durable, moderne et familial.



Animation & promotion de la démarche



La commune de Mesnil Saint Père développe de nombreuses initiatives pour sensibiliser habitants et visiteurs à la préservation de l'environnement, au respect du patrimoine local et à l'embellissement du cadre de vie.

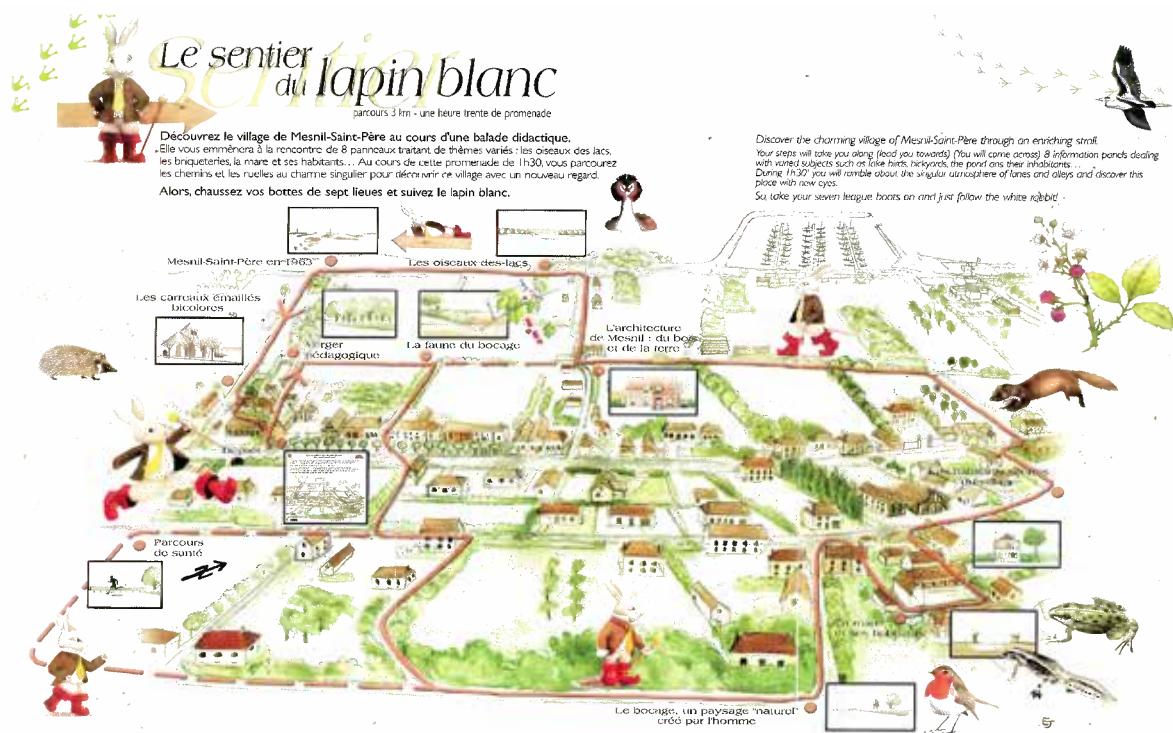
Le sentier du lapin blanc

Le sentier du Lapin Blanc est une balade didactique de 3 kilomètres (environ 1h30) qui invite habitants et visiteurs à découvrir Mesnil Saint Père sous un angle à la fois ludique et pédagogique.

En parcourant chemins et ruelles au charme authentique, les promeneurs sont guidés par huit panneaux thématiques répartis le long du parcours. Ces panneaux abordent des sujets variés liés au patrimoine naturel

et historique de la commune : les oiseaux, les lacs, les anciennes briqueteries, la mare, et bien d'autres richesses locales.

Ce sentier constitue un outil de sensibilisation à l'environnement accessible à tous, en particulier aux familles et aux scolaires. Afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité du parcours, l'ensemble des panneaux sera renouvelé en 2025.



Haie pédagogique



Dans le cadre d'un projet pédagogique mené en partenariat avec le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO), les élèves de l'école de Mesnil Saint Père ont participé à la création d'une haie champêtre à proximité du parcours de santé. Accompagnés de leurs enseignants et de nombreux parents d'élèves, ils se sont rendus sur le terrain le samedi 26 février 2022 pour planter plus de 100 arbustes.

Ce projet a permis aux enfants de se familiariser avec la biodiversité locale et les bienfaits des haies pour l'environnement. Plusieurs essences locales et mellifères ont été choisies, parmi lesquelles :

- Noisetiers
- Troenes
- Merisier
- Sureau
- Viburnum



Verger pédagogique

Implanté en 2009 au lieu-dit « Pièces de la Mission », le verger pédagogique de Mesnil Saint Père avait pour vocation de sensibiliser les habitants, petits et grands, à la biodiversité fruitière et aux savoir-faire arboricoles traditionnels. Avec le temps, de nombreux arbres ont malheureusement dépéri. Soucieuse de redonner vie à cet espace naturel, la municipalité a sollicité des associations spécialisées dans des communes voisines afin d'obtenir des conseils pour sa réhabilitation.

Le 12 mars 2022, une dizaine d'habitants ont répondu à l'appel du verger et ont participé à un état des lieux collectif sur site. Cette première rencontre a rassemblé trois associations :

- Le Verger Courterangeois, gestionnaire du verger conservatoire de Courteranges, représenté par le maire de la commune,

- Le Verger aux Chouettes, représenté par son président et plusieurs membres actifs,
- Les Croqueurs de pommes, par l'intermédiaire de Monsieur Gilles Clochette, membre de l'association et habitant de Mesnil Saint Père.

Ce temps d'échange, riche en conseils et en transmission, s'est conclu par un moment convivial. Il marque le début d'un projet collectif autour de la sauvegarde et de la relance du verger, dans un esprit de partage, de pédagogie et de respect de l'environnement.

Dans cette continuité, une amélioration du verger est prévue pour 2026, avec pour objectif de replanter des espèces adaptées, d'installer une signalétique pédagogique et de renforcer l'implication des habitants dans l'entretien et l'animation de ce lieu.



Hôtel à insectes

La commune de Mesnil Saint Père dispose de deux hôtels à insectes, un installé à proximité du verger pédagogique et l'autre installé à l'angle de la Petite rue et de la rue Pré la caille. Ces structures, conçues pour accueillir une grande variété d'insectes pollinisateurs et d'arachnides, jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité locale. Dans un environnement rural où la

pollinisation est primordiale, ces dispositifs favorisent la présence d'espèces utiles au jardin et à l'écosystème, tout en servant de support pédagogique pour les actions de sensibilisation menées auprès des habitants et des enfants de l'école. Ils s'intègrent pleinement dans la démarche de gestion écologique portée par la commune.

Sensibilisation des enfants

Les élèves de l'école de Mesnil Saint Père participent régulièrement à des animations menées par la Ligue de l'Enseignement ou le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Ils découvrent ainsi l'écosystème forestier, les oiseaux, la mare, le cycle de l'eau, ou encore le verger pédagogique, à travers des activités ludiques et concrètes.

Ces interventions, souvent prolongées en classe, permettent aux enfants de développer une conscience écologique et de devenir, à leur échelle, des relais de sensibilisation auprès de leur entourage.



Sensibilisation de la population & partenariats

Le label «3 fleurs», une fierté locale affichée et partagée

La signalétique du label « 3 fleurs » est clairement visible à l'entrée du village, et la démarche est régulièrement mise en avant dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et sur les supports d'information touristiques. Ces efforts contribuent à faire rayonner la commune tout en ancrant localement les valeurs du fleurissement durable et du respect de la biodiversité.

Des haies pour la biodiversité

En 2025, la commune a bénéficié de deux kits «Ilot DiversiT» fournis par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube, dans le cadre d'un partenariat soutenu par Troyes Champagne Métropole. Chaque kit comprend 12 arbustes, soit un total de 24 plants, accompagnés de protections individuelles. Ces arbres, sélectionnés pour leur contribution à la biodiversité locale, ont été intégrés dans des haies sur une parcelle communale, en cohérence avec les recommandations écologiques du territoire. Ce partenariat illustre l'engagement de la commune dans une gestion durable de ses espaces végétalisés.

Mobilisation citoyenne pour l'embellissement du cimetière

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, la commune a engagé en 2025 un partenariat avec l'association Mesnil en Vie pour un chantier participatif au cimetière. Cinq jeunes habitants et leurs familles se mobilisent pour réaliser, sur plusieurs week-ends du mois de juin et juillet, des travaux de nettoyage, décapage et peinture.

Ce projet, encadré par les bénévoles de l'association et les agents communaux, illustre parfaitement l'engagement citoyen au service du patrimoine communal et l'implication des jeunes générations dans l'embellissement durable du village.

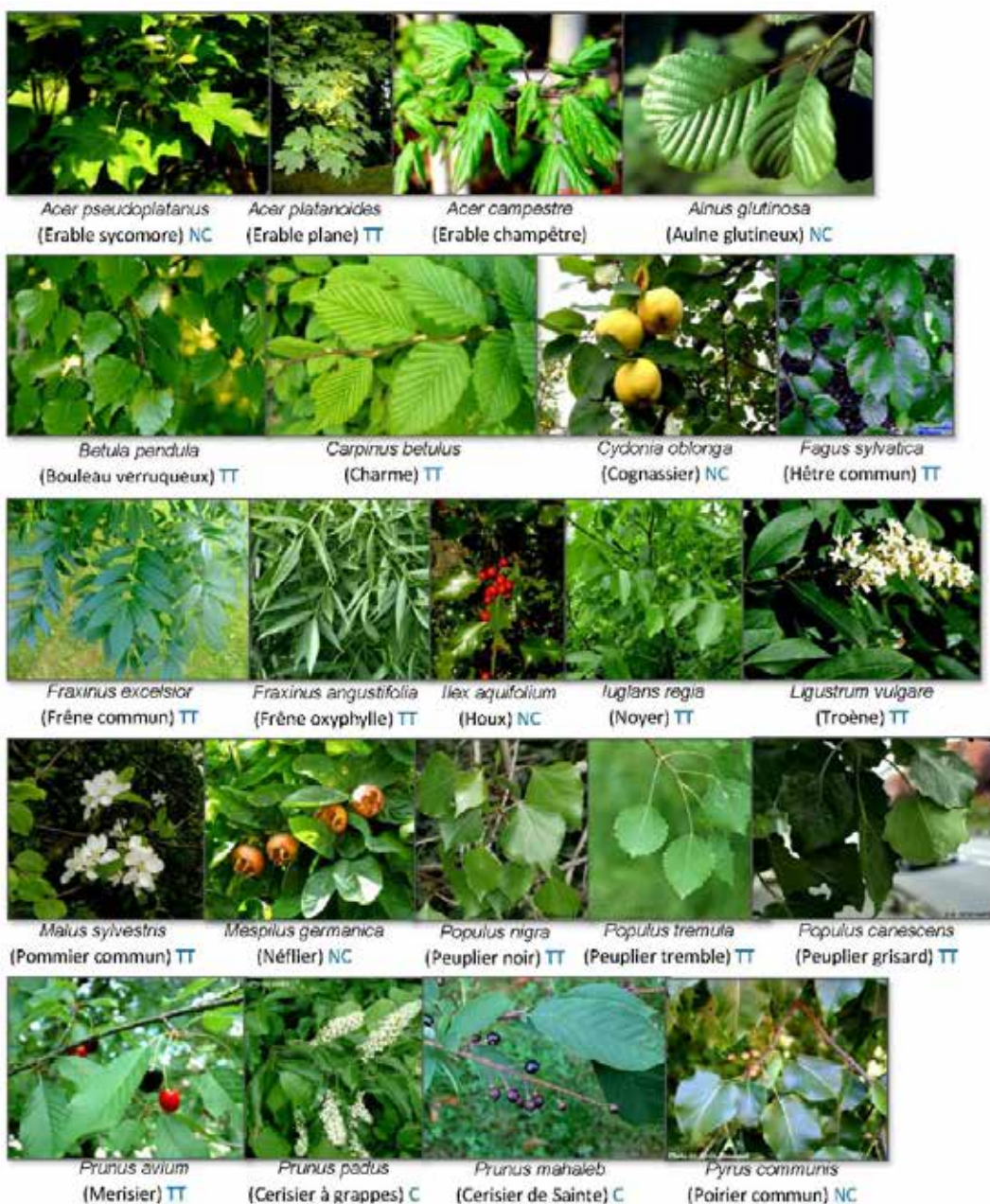


Patrimoine végétal

La commune est engagée toute l'année dans l'embellissement de ses espaces communs. De nombreuses essences végétales sont utilisées, en fonction des saisons et des lieux : arbres (chênes, érables), arbustes (cornouillers, syringas, viburnums, lauriers), vivaces (géraniums vivaces, sauges, rosiers, héliéniums), bulbes, annuelles (géraniums, œillets, pétunias, surfinias) et bisannuelles.

Mesnil Saint Père suit les recommandations du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO). Ces éléments sont tous recensés dans le PLU et l'équipe municipale s'y réfère régulièrement. Ces recommandations sont régulièrement rappelées dans le journal municipal de la commune ou sur la page Facebook.

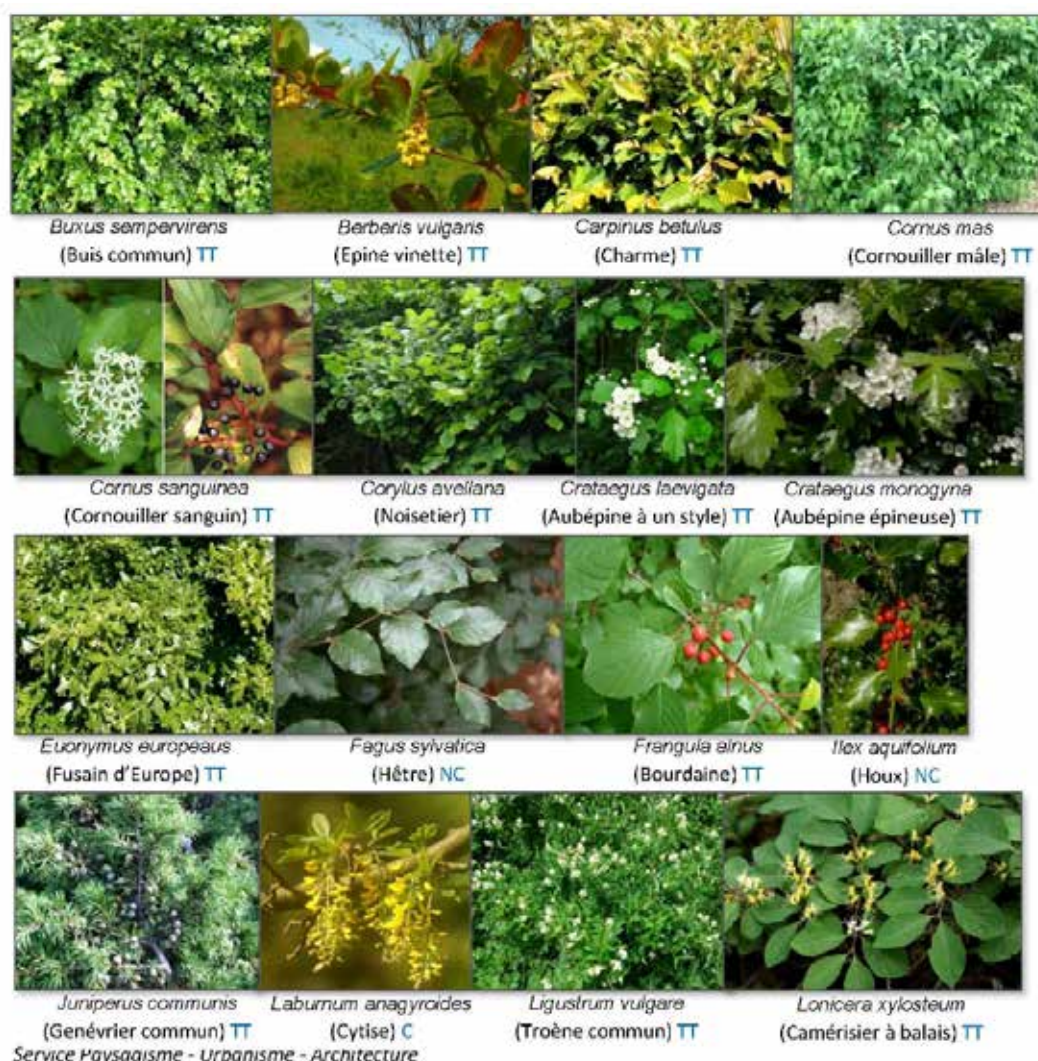
Ci-dessous les essences végétales recommandées pour une haie champêtre haute. Les arbres peuvent être plantés isolés ou en bouquets, mais aussi sous forme de haies, tout en respectant les usages locaux en matière de distance minimale des limites séparatives.



Essences locales recommandées pour une haie champêtre basse :

Pour qu'une haie présente un intérêt pour la biodiversité, elle doit remplir certains critères :

- largeur suffisante (si possible plus de 3m),
- densité élevée,
- base garnie d'herbacées,
- entretien adapté : pas de désherbage au pied d'une haie développée, maîtrise des essences envahissantes par la taille,
- diversifiée (minimum 4 à 5 espèces) avec une base d'essences autochtones pour permettre une bonne intégration dans l'écosystème,
- plantations aléatoires plutôt que régulières,
- laisser se développer les drageons et semis naturels,



Au milieu de ces essences locales, des arbustes ornementaux peuvent être insérés. Afin de conserver le caractère champêtre de la haie, il est préférable de planter les 3/4 d'essences locales.



Palette végétale existante et choix de plantations

Mesnil Saint Père suit les recommandations du PNRFO et du PLU pour choisir les plantations. De plus, l'équipe technique communale accorde les couleurs des végétaux avec les saisons. Les couleurs rouge, vert, violet et jaune sont prioritaires.

Ci-dessous une liste des essences présentes sur la commune (cette liste est non-exhaustive) :

- Chêne
- Erable
- Aulne
- Charme
- Troène
- If
- Charmilles
- Pommiers à fleurs
- Cornouillers
- Hêtres
- Frênes
- Liquidambar
- Tilleuls
- Géranium lierre
- Pétunia retombant
- Rosiers paysagers
- Géranium vivaces
- Coreopsis
- Lierre
- chèvrefeuille

Gestion environnementale

Mesnil Saint Père met en place de nombreuses actions dans la gestion environnementale en faveur de la biodiversité. Ci-dessous une liste de ce nous faisons :

- Végétalisation
- Techniques alternatives (engrais organiques, pièges à chenilles, etc.)
- Réduction de l'arrosage (goutte à goutte, jardinière avec récupération d'eau, etc.)
- Compostage de l'ensemble des déchets verts et tri des déchets
- Mulching, restitue les résidus de tonte au sol, enrichissant naturellement la terre sans apport extérieur.
- Formation des agents aux nouvelles techniques en faveur de l'environnement
- Actions et communication auprès des habitants (formation composte, annonce du changement de gestion d'agencement et d'entretien du cimetière)
- l'ensemble des traitements insecticides biologique contre les pucerons et les chenilles
- Gestion responsable de l'eau
- Création et entretien de voies vertes dans la commune

L'eau

La commune met un accent particulier à la gestion de l'eau. Tous les massifs d'annuels sont paillés et équipés en goutte à goutte. Les plantations sont privilégiées en automne. Nous avons également décidé de supprimer la majorité des jardinières suspendues, environ 60 % (uniquement celles près des bâtiments publics sont conservées).

Les déchets

La commune recycle l'ensemble des déchets verts qui sont destinés à faire de l'engrais ou du paillage pour les végétaux de la commune. Cela permet également de limiter l'arrosage pendant la période estivale.

La commune s'est engagée en 2025 dans un projet de mise en place de poubelles bi-flux afin de favoriser les visiteurs à trier les déchets.

Arrêt des intrants chimiques

Mesnil Saint Père n'utilise plus d'intrants chimiques. Il est uniquement utilisés des engrais organiques sur massifs d'annuels. Il est pratiqué également le paillage.

Des méthodes alternatives sont également mises en place : pièges à chenilles, revégétalisation de certains espaces minéralisés. Les voies vertes (exemple du sentier du lapin blanc) sont valorisées dans la commune.



Qualité de l'espace public

L'équipe municipale de Mesnil Saint Père a engagé plusieurs démarches afin d'améliorer la qualité de l'espace public de la commune.

Ci-dessous, les principales démarches de la commune :

- Les panneaux publicitaires sont interdits dans la commune.
- Dans le bulletin officiel, il est régulièrement rappelé aux habitants les règles de bonnes conduites et une sensibilisation à l'entretien de leur propriété et jardin.
- Un projet de réhabilitation de la station d'épuration et de l'ensemble du réseau des eaux usées est actuellement en cours avec le SDDEA comme assistant à la maîtrise d'ouvrage.
- La fibre optique a été installée dans la commune.
- Le nettoyage de la voirie est assuré 4 fois par an par une société de nettoyage.
- L'aménagement de la place de la mairie et le passage piétons sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- Le mobilier urbain est entretenu et adapté à l'espace public de manière homogène et harmonieuse. Un rack à vélo a été installé près de l'abri bus. La commune dispose également d'un petit square avec une table à pique-nique et d'un parcours sportif.
- Une zone à vitesse réduite, 30km/h et deux dos d'âne sont des outils afin de limiter la vitesse au coeur du village et de réduire aussi la pollution sonore des véhicules.
- L'entretien du parcours sportif a pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être des habitants de la commune. Nous avons créé la haie pédagogique à côté de celui-ci afin de rendre plus attractif cet espace sportif.
- L'éclairage public a été remplacé pour utiliser uniquement des ampoules à LED et il est éteint à partir de 23h.
- La majorité du réseau électrique de la commune est enterré (il reste quelques rues où il est visible en aérien qui seront finalisées par la suite).

Analyse par l'espace

Les recommandations précédentes sont mises en œuvre pour :

- Les entrées de commune
- Le centre de commune
- Les abords de la mairie
- Les quartiers d'habitation
- Les cimetières (ancien et nouveau)
- Le petit square (proche boulangerie)
- Les jardins à vocation sociale et pédagogique
- Le parcours sportif
- Les espaces naturels
- Les voies vertes (sentier lapin blanc)



CONTACT

Mairie de Mesnil-Saint-Père
9 rue du 28 août 1944
10140 Mesnil-Saint-Père

03 25 41 28 78
mairie-de-mesnil-saint-pere@wanadoo.fr
www.mesnilsaintpere.com

Pascal Henri,
Maire
06 72 52 42 18

Francis Bouillet
Elu responsable des agents techniques
06 80 26 4 12